

Conseil d'administration

du 18/12/2002

III-Convention-Contrat-Marché

Mode de dévolution des marchés de travaux

Il est proposé au Conseil d'Administration de fixer les procédures et modes de dévolution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre pour l'exercice 2003, comme indiqué dans les tableaux joints en annexe.

Il est proposé d'autoriser le Président à signer l'ensemble des marchés à intervenir, ainsi que les éventuels avenants dont, le montant n'atteindrait pas 5 % du marché initial, sous réserve de l'ouverture au budget des crédits nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- adopte ces propositions
- autorise le Président à effectuer les procédures de dévolution, telles que présentées
- autorise le Président à signer toutes pièces afférentes

Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT

J. BRIEND